

Rapport Annuel 2001/02



Union Africaine des
Télécommunications

novembre 24, 2003



Table des Matières

Présentation Générale : portée, points saillants... 2
Communication du Président... 3
Communication du Secrétaire – Générale... 5
L'exécution des résolutions... 7
Les activités d'adhésion... 8
Les Activités du Partenariat Régional... 9
Les Activités du Partenariat Global... 10
Les Finances : revenus, dettes arriérés, dépenses, relevé de... 11
Les Abréviations... 13

Nous Contacter ...

Secrétaire - Général
Union Africain des Télécommunications
Postale : P.O. Box 35282 Nairobi 00200 Kenya
Courier : Posta Sacco Plaza, 11^{ème} étage,
Monrovia Street, Nairobi
Tél : +254 20 216678 / 722 203132 / 733 334420
Fax : +254 20 219445 / 219478
Courriel : sg@atu-uat.org
Site Web : www.atu-uat.org

Information design...

info@teknosell.co.ke

www.teknosell.co.ke



Présentation Générale : portée, points saillants...

Portée du rapport

Ce rapport recouvre les activités de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) du 1er juin 2001 au 31 mars 2002 pour l'année budgétaire 2001-2002. C'est aussi au cours de cette période que le secrétariat a entrepris une série d'activités relatives à la mise en exécution des décisions et des résolutions qui avaient été prises par le conseil administratif et la conférence des plénipotentiaires. Toutes les activités contribuaient...

- à la coopération internationale et au partenariat dans le cadre de la mondialisation ;
- à l'accélération de l'intégration régionale des marchés ;
- à attirer les investissements pour les infrastructures d'accès et d'appui ;
- à la développement du pouvoir institutionnelle et de la propriété intellectuelle (investir dans les masses populaire) ; et
- au partage de l'information et du savoir.

Points saillants

Il y avait un certain nombre de points saillants au cours de l'année. Notamment ...

- le Tchad et le Kenya ont non seulement ratifié, mais aussi mis en exécution la constitution et la convention de l'UAT du décembre 1999 à Cape Town en Afrique du Sud ;
- le 24^{ème} journée des Télécommunications Africaines a été commémorée avec succès le 7 décembre 2001 ;
- Sudatel du Soudan s'est inscrit comme membre associé ;
- à l'invitation de l'UIT, le secrétariat s'est engagé dans une évaluation de propositions et de projets soumis pour Telecom Africa 2001 et le forum de la jeunesse ;
- la Conférence Mondiale du Développement des Télécommunications, tenu à Istanbul (Turquie), a adopté une résolution demandant à l'UIT de soutenir l'UAT.

L'UAT devra miser sur sa renommée croissante comme une actrice principale et expérimentée pour le développement rapide des info-communications en Afrique, s'efforcer d'améliorer sa performance et chercher à créer des partenariats nouveaux et plus puissants.

Bref aperçu de l'UAT...

Créée le 7, décembre 1999, l'Union Africaine des Télécommunications est la première organisation continentale encourageant le développement les infrastructures et les services des technologies de l'information et de la communication.

L'objet de l'Union c'est de mettre sur pied le développement rapide des info-communications en Afrique dans le but d'atteindre l'accès universel, et l'interconnectivité totale entre pays

L'Union envisage une Afrique habilitée comme participante entière et active dans la société globale de l'information et des connaissances

Adhésion... Actuellement, l'UAT comprend 46 pays membres et 10 membres associés (avec des opérateurs Télécoms réseaux fixes et réseaux mobiles / cellulaires).



Communication du Président...

En commémorant la troisième année de la naissance de l'UAT, nous devons réévaluer les programmes actuels, développer de nouveaux programmes et reconduire les buts de l'Union en rapport avec l'environnement mondial.

Les pays membres de l'UAT ont confié à l'Union la responsabilité de faire de l'Afrique un partenaire égal et actif dans la société mondiale de l'information. Par conséquent, nous devons nous assurer que l'Union exécute cette tâche en misant sur les domaines importants concernant le développement des TICs en Afrique.

En premier lieu nous devons viser la promotion d'une politique pertinente et efficace, et définir un cadre réglementaire pour le continent africain. Le passage actuel du monopole d'état au secteur entièrement libéralisé des télécommunications nécessite une adoption, par tous les pays, d'un cadre politique et réglementaire à la fois fort, harmonisé et efficace.

Cela étant, nous ne devons pas oublier les effets de la mondialisation ainsi que le fait que ce secteur subit, actuellement, des développements technologiques radicaux. Une politique convenable devrait être adoptée pour s'assurer que le continent répond bien aux enjeux de la mondialisation, et qu'au moment où les nouvelles technologies comme la troisième génération des portables et la radiodiffusion digitale (terrestre) seront introduits, nos pays aient suffisamment de ressources humaines et de largeur de bandes de fréquence qui permettent leur exploitation pour le bien être de nos concitoyens.

Deuxièmement, nous devons nous assurer que nous avons un cadre approprié pour financer et consolider les télécommunications dans le continent. Les pays membres doivent développer des stimulants aussi bien pour l'investissement local que pour l'investissement international tout en mettant un accent particulier sur les zones rurales. Au niveau régional, nous devons promouvoir le développement des projets régionaux tels que RASCOM¹, AFRICA ONE, COMTEL et beaucoup d'autres qui vont baisser le coût des appels téléphoniques entre pays.

En troisième lieu, nous devons promouvoir les initiatives de la Société Africaine de l'Information comme véhicule à utiliser la technologie de l'information et de la communication pour accélérer le développement économique et social en Afrique.

À cet égard, je suis content d'apprendre que l'Union a été un participant actif dans des programmes tels que Africa Connection et le NEPAD². Dans cette perspective, vos programmes doivent s'assurer qu'un cadre approprié pour le développement des infrastructures de l'Information et de la Communication Africaine est développé et adopté par les pays membres.

Il y a lieu, également, de préparer un plan d'ensemble pour le développement et le soutien des services des télécommunications dans les zones rurales. Dans la plupart des pays, plus de 75% des téléphones sont installés dans des zones urbaines. Nous devons nous assurer que ce déséquilibre est progressivement compensé par l'adoption des politiques et des règlements qui favorisent l'investissement dans des zones rurales tout en adoptant des technologies appropriées

¹ RASCOM : Regional African Satellite Communication Organisation - Organisation de la Communication Régionale du Satellite Africain.

² NEPAD : New African Partnership for Development - Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.



qui devraient être étudiées.

De tradition, l'Afrique est (en matière de développement socio-économique) restée en arrière à cause de la faiblesse de ses ressources humaines. Il y a donc lieu d'admettre que le besoin de rehausser nos activités du développement humain pour faire face aux enjeux modernes concernant la provision des services des télécommunications s'impose. Les domaines-clés dans lesquels nous devons former le personnel comprennent la normalisation et la formulation des politiques, la technologie fibre optique et la gestion radio-spectrale entre autres.

À cet égard, je me réjoui d'apprendre que la plupart des pays ont déjà pris des mesures pour mettre en valeur la qualité des programmes proposés dans leurs instituts nationaux de la formation en télécommunication. Des institutions régionales comme AFRALTI³ (Kenya) et le Centre Multinational de Formation (Malawi) jouent un rôle important dans la mise en place d'une formation spécialisée. Il est donc absolument nécessaire que l'UAT coopère avec ces institutions nationales et régionales pour faire avancer ces objectifs.

L'Afrique a généralement traîné en matière du développement des industries de l'info-communication. Lorsque d'autres pays en voie de développement, comme l'Inde, recueillent des milliards de dollars de l'exportation des logiciels et de matériel informatique, nous avons généralement très peu de succès en Afrique.

Plus que jamais, nous avons besoin des industries de l'info-communication en Afrique. Ce n'est pas bon d'utiliser des langues étrangères sur Internet puis garder l'espoir de développer les masses dans nos zones rurales qui parlent les langues africaines. Comment est-ce que le fermier en Tanzanie qui parle Kiswahili, par exemple, va bénéficier de la masse d'information sur Internet s'il ne comprend pas l'anglais ?

J'invite, donc, l'UAT à agressivement développer le contenu dans les langues locales, sinon nous continueront à subir le malheur qui nous a tourmenté depuis toujours – n'étant pas capables d'enregistrer notre propre développement dans les langues qui nous sont propres.

Les quelques observations que je viens d'évoquer montrent que nous avons une tâche, qui n'est pas simple, devant nous. Notre enjeu c'est de mener cette Union à atteindre ces objectifs et d'aider ce continent à sortir de sa position actuelle à travers la création d'une passerelle pour combler le déséquilibre digital.

Hon. Musalia Mudavadi
Ministre de l'Information, des Transports et de la Communication, Kenya

³ AFRALTI : African Advanced Level Telecommunication Institute.



Communication du Secrétaire – Générale...

Je voudrais, au nom de l'Union, remercier copieusement le Gouvernement du Kenya pour un appui opportun, continu et fort important dont l'Union a bénéficié depuis l'implantation provisoire de son Secrétariat Général au Kenya en 1997. À cet égard, je suis reconnaissant de tout ce que l'administration hôte, la Commission de la Communication du Kenya a fait pour nous pendant toute cette période. L'Union n'aurait pas pu être utile à ses membres sans l'assistance qu'ils continuent à nous offrir. C'est au même titre que nous remercions nos membres associés, au Kenya : Telkom Kenya et Safaricom qui ont été les garants de toute une gamme de services et d'événements de l'Union.

Le déséquilibre digital en expansion

Pour nous, dans le secteur de TIC, le sujet de notre inquiétude est l'élargissement incessant du déséquilibre digital entre ceux qui ont des infrastructures, donc les pays développés ; et ceux qui ont à les construire, donc les pays en voie de développement. Tandis que l'«écart analogue», décrit comme le 'lien manquant', a crû selon l'ordre de la progression arithmétique dépendant du niveau des revenus, le nouveau 'déséquilibre digital' est en train de croître selon l'ordre de la progression géométrique. Restreindre ce nouveau déséquilibre nécessite à la fois des infrastructures et des compétences, et ce, à trois niveaux – la compétence de base (savoir lire + écrire), la compétence en informatique et la connaissance de l'Internet.

À ce propos, la bonne nouvelle c'est qu'il y a une forte conscience que la diminution du déséquilibre digital va globalement stimuler le développement socio-économique. La mauvaise c'est que satisfaire les conditions pour l'Aide Officielle pour le Développement (AOD) et l'Investissement Direct Étranger (IDE) s'avère plus difficile pour l'Afrique, ceci dû aux risques importants dans ce continent. La combinaison de la croissance de la compétitivité et les approches intégrées des autres régions pour ces ressources finies signifie qu'il en reste de moins en moins pour l'Afrique.

Réponse proactive aux processus de la mondialisation

Nous avons, comme secrétariat, adopté la stratégie d'une réponse proactive au regard du processus de la mondialisation, et nous commençons à enregistrer des progrès. Par exemple, à travers des processus consultatifs lancés par le secrétariat, RASCOM (le Projet Satellitaire Africain) a obtenu (après dix ans) les rares emboîtements orbitaux et le spectre de fréquence de l'UIT pour faciliter le lancement de leur premier Satellite dans les deux ans à venir.

Un autre succès est dans l'adoption d'une résolution – par la conférence mondiale du développement des télécommunications de l'UIT, en mars 2002 à Istanbul (Turquie) – pour la provision d'un soutien technique à l'initiative de NEPAD. À l'occasion de cette conférence, l'UAT a conclu un accord de coopération avec CPTA (la Conférence des Administrations des Postes et Telekom Européennes).

Cependant, l'enjeu de la mondialisation reste immense étant donné que l'Afrique contribue moins de 2% des propositions techniques aux conférences mondiales pour la standardisation et la distribution des ressources rares (comme le spectre, les noms et les chiffres de l'Internet) globalement gérées. Dans le plan stratégique de la période 2002-2006 sont proposés des projets concrets pour l'élargissement et l'approfondissement du processus consultatif des Propositions Communes Africaines (PCA). L'Afrique doit consolider sa voix et éviter une fragmentation supplémentaire si elle compte influencer la conclusion globale des traités visant le bien être de ses citoyens.



Progression de l'intégration régionale

Nous avons fait des progrès, au cours de l'année passée, s'intéressant particulièrement à la promotion des associations régulatrices au niveau des Communautés Économiques Régionales (CER) en nous basant sur le modèle réussi de TRASA (Telecom Regulators Association of Southern Africa). La proposition ouest-africaine de WATRA (West Africa Telecom Regulators Association) a été largement soutenu, et sera lancé bientôt. Le reste des CER sont bien animées. À travers ces organismes, on estime harmoniser le cadre politique et régulatrice, la planification spectrale et l'approbation des genres. La cible d'ensemble est la création des grands marchés communs des TIC dans les CER. La suppression des obstacles, et des contraintes de construction et opérationnelles en ce qui concerne les appuis fibres optiques sera étudiée. Sera étudiée aussi l'interconnexion directe des 'relais nationaux d'Internet' et des 'entrées internationales de téléphone'.

L'Afrique peut bâtir une présence globale forte et s'intégrer plus rapidement au niveau régional, si elle a des institutions fortes pour mener ce processus. C'est une constatation général que la plupart des agences de l'OUA sont ignorées de fait par la plupart des États membres, et ce, seulement quelques années depuis que les fondateurs ont quitté la scène. Bien qu'elle commence à sortir des embarras financiers, l'Union n'est pas une exception.

Actuellement, l'Union s'engage assidûment dans les processus de la mondialisation et de l'intégration régionale. C'est grâce au soutien : des cinq pays – le Cameroun, le Kenya, la Lesotho, le Mali, et la Tunisie – qui ont payé leurs contributions bien en avance; et des huit autres – l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du sud, la Tanzanie et la Zambie – qui sont, d'habitude, à jour. Il y a pas mal d'États membres qui sont en train d'atteindre le rang d'adhérents de première ligne comme ceux énumérés ci-dessus. Au secrétariat, nous sommes encouragés par ce nouvel engagement visant le renforcement de la base financière de l'Union.

Planification pour l'avenir

Deux initiatives, aux niveaux continental et mondial, vont influencer notre nouveau plan stratégique pour la période 2002-2006. À l'échelle continentale, nous avons NEPAD, qui est l'expression de notre nouvelle volonté collective en Afrique – pour forger des solutions africaines pour nos problèmes africains seuls en leur genre – avant d'inviter nos partenaires à accélérer le processus d'exécution. L'UAT a été confié un rôle-clé par NEPAD, celui de catalyser le développement des TIC en Afrique à la fois de la perspective des infrastructures et de sa nature comme un outil globale pour le développement socio-économique.

Au niveau global c'est le World Summit on Information Society (WSIS) 4 qui aura lieu en décembre 2003 à Genève, ensuite en 2005 en Tunisie. Ce colloque sera différent des autres, compte tenu des efforts particuliers visant l'implication de tous les principaux dépositaires d'enjeu. On s'attend à la participation commune des gouvernements, des industries, des cadres intellectuels et de la société civile visant un consensus global qui mise sur la création d'une passerelle pour combler le déséquilibre des compétences tout en l'engageant à un programme d'action concret et à une base solide. Les processus préparatoires sont conçus à être réalisé aux niveaux national, régional et global. La toute première réunion régionale préparatoire pour l'Afrique aura lieu du 28 au 30 mai 2002 à Bamako. Celle de l'échelle mondiale est prévue pour juillet 2002, à Genève. C'est à nous de profiter de ces opportunités pour articuler nos visions quant à notre avenir commun, et pour nous engager à les réaliser.

Jan Mutai, Secrétaire - Général, UAT

⁴ Sommet Mondial sur la Société d'Information (SMSI).



L'exécution des résolutions...

Au cours de la période en question, le secrétariat s'est engagé à exécuter des décisions et résolutions adoptées par ...

la 1^{er} Session Extraordinaire du Conseil Administratif tenu à Nairobi du 22 au 24 janvier 2002. Le Conseil a approuvé...

- la réalisation des propositions communes Africaines pour des conférences internationales
- les préparations pour l'imminente Conférence des Plénipotentiaires au Soudan

la 2^{ème} Session Ordinaire du Conseil Administratif tenu à Nairobi du 23 au 27 avril 2001. Le Conseil a approuvé ...

- la création d'un conseil des comités ;
- la mise en valeur de la participation des États membres dans les conférences internationales ;
- les accords de coopération à l'égard des partenaires régionaux, continentaux et globaux.

la 4^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Plénipotentiaires tenu à Cape Town du 6 au 7 décembre 1999 a approuvé...

- le renforcement de la base financière de l'Union.

la 6^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Plénipotentiaires tenu à Lusaka du 25 au 27 août 1998. La Conférence a approuvé...

- la restructuration de l'Union;
- la création d'un Comité Ministériel de Surveillance ;
- l'exécution du plan stratégique de l'UAT : Africa Connection ;
- le recouvrement des contributions recevable des États membres.

**Conférence des
Plénipotentiaires et du
Conseil Administratif**

ECA/01

CA/02

ECPL/04

CPL/06



Les activités d'adhésion...

Les activités du Secrétariat

Le Tchad et le Kenya ont ratifié et mis en exécution la constitution et la convention de l'UAT du décembre 1999 à Cape Town en Afrique du Sud.

Actuellement, le secrétariat est en train de renégocier l'Accord Juridique du quartier Général avec le Gouvernement du Kenya en vue de ...

- faciliter la dispense des droits d'affranchissement et des télécommunications ;
- permettre la disposition d'un immeuble de bureau ;
- s'assurer de l'importation, par famille, d'un maximum de deux véhicules exempt de droits en franchise.

La Côte d'Ivoire a appuyé la candidature de Mme Namahoua Bamba pour travailler au secrétariat comme Coordinatrice des Projets et de la Recherche au Développement. Son contrat de deux ans a commencé le 1 janvier 2002.

La 24^{ème} journée des Télécommunications Africaines a été commémoré le 7 décembre 2001 avec succès. Le thème de l'année en cours était « le développement durable au moyen de la technologie de l'information et de la communication : un enjeu pour l'Afrique ». Le Ministre des Transports et de la Communication du Kenya, assisté par le Ministre de l'Information et de Radiodiffusion a présidé aux festivités.

Missions dans les États membres

Le secrétaire général a visité la Zambie, pour se rejoindre aux chefs d'États et de gouvernements assistant à l'Assemblée de l'OUA. Il a profité de l'occasion pour faire une visite de politesse au Ministre Zambien des Communications et du Transport, et à d'autres chefs d'industries.

À l'invitation des autorités libyennes, le Secrétaire général s'est rendu à Tripoli où il a entamé des discussions importantes avec les responsables du gouvernement et des industries. Pendant ce séjour, un accord de coopération a été signé entre l'Union et la Compagnie Centrale des Postes et Télécommunications libyenne.

Il s'est aussi officiellement rendu au Soudan ; le principal succès de la visite a été le recrutement réussi de Sudatel comme membre associé.

Deux pays mettent en service et ratifie la Constitution et la Convention de l'UAT.

L'accord du Quartier Général en trains d'être renégocier avec le Kenya.

Un nouveau membre du personnel arrive au secrétariat.

La 24^{ème} journée des Télécommunications Africaines est commémorée.

Missions dans...

La Zambie
Juillet 2-11, 2001

La Libye
Octobre 13-15, 2001

Soudan
Novembre 20 -22, 2001



Les Activités du Partenariat Régional...

En juin 2001, un expert du secrétariat a visité le Djibouti dans le but de participer au colloque organisé par COMESA⁵. Ce colloque visait la mise en place de l'harmonisation d'un cadre régulatrice des télécommunications. L'UAT était là pour apporter son soutien aux efforts concernant l'intégration des marchés régionaux.

Puis en août 2001, le Secrétaire général s'est rendu à Johannesburg pour assister à la Conférence Régulatrice de GSM Africa Interest Group, où il a parlé des activités de l'UAT aux participants. La réunion a souligné un certain nombre de problèmes sollicitant des solutions à base régionale ... l'implantation d'un centre de parcours et de la transmission des signaux en Afrique, et ce, dans le but d'épargner sur les coûts de passage ; et la diminution des vols et de la réutilisation des téléphones portables dans des réseaux alternatifs.

Encore en août, le Secrétaire général a été invité à s'exprimer à l'Assemblée du Conseil Gouvernant d'AFRALTI à Maputo. Ceci aboutira à l'approbation de la résolution en rapport de coopération avec l'UAT en matière d'intérêt mutuel.

Et en octobre 2001, le secrétariat a été invité à assister à l'atelier sur les Nouvelles Initiatives Africaines qui a eu lieu à Johannesburg. La réunion devrait établir la structure de la e-Africa Commission, division spéciale de NEPAD des TIC, et définir ses conditions de travail. Par la suite, l'UAT se verra honoré par son inclusion dans le bureau de la Commission comme l'un de ses 11 membres d'office.

En novembre 2001, à l'invitation du Secrétaire général de l'OUA, le secrétariat a participé au Comité Technique Organisateur de la 8^{ème} manifestation de la Foire Africaine qui a eu lieu au Caire en avril 2002.

Puis en janvier 2002, le secrétariat a reçu l'invitation de la Commission Économique pour l'Afrique sollicitant sa participation à la réunion consultative sur l'établissement d'un Réseau Africain des Dépositaires d'enjeu.

Encore en janvier, le Secrétaire général était invité à participer à l'atelier de NEPAD qui a eu lieu à Benoni, Afrique du Sud. Il participera particulièrement aux séances concernant le développement des infrastructures et des services de la Technologie de l'information et de la Communication en Afrique.

Et en mars 2002, le secrétariat a participé à la réunion d'ICANN tenu à Accra (Ghana). Plus tard, le Secrétaire général prononcera un discours principal au 4^{ème} Sommet de Telekom Africain sur la nécessité de la mise en valeur du développement des capacités humaines pour les praticiens dans le secteur de TIC.

Bref aperçu...

Atelier de COMESA,
Djibouti, Juin 2001

GSM Africa,
Johannesburg, Afrique du
Sud, Août 2001

Conseil Gouvernant de
AFRALTI, Maputo,
Mozambique, Août 2001

Atelier sur les Nouvelles
Initiatives Africaines,
Johannesburg, Afrique du
Sud, Octobre 2001

Foire Africaine, Le Caire,
Égypte, Avril 2002

Réseau des Dépositaires
d'Enjeu Africains, Addis
Ababa, Éthiopie, Janvier
2002

Atelier de NEPAD (NPD),
Benoni, Afrique du Sud,
Janvier 2002

Réunion d'ICANN, Accra,
Ghana, Mars 2002

Sommet Africain des
Télécoms, Accra, Ghana,
Mars 2002

⁵ Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe.



Les Activités du Partenariat Global...

En juin 2001, à l'invitation de l'UIT, le secrétariat s'est impliqué dans l'évaluation de propositions et de projets soumis pour *Telecom Africa 2001* et le forum de la jeunesse. Par conséquent, le Secrétaire général était invité à présider une session à Telecom Africa alors qu'un expert du secrétariat modérait une séance au forum de la jeunesse.

En juin, le Secrétaire général était invité au Sommet Économique Sud-africain pour assurer la présidence de la discussion sur l'évaluation des progrès actuels pour restreindre le déséquilibre digital en Afrique. Le sommet finira par l'établissement d'un groupe de travail chargé de l'évaluation des préparations en matière électronique de la région de CDAA⁶.

Puis en septembre 2001, le Secrétaire général a été invité à la réunion préparatrice de CEPT (ERC/ECTRA) pour les événements imminents de l'UIT d'où il a tiré des conseils utiles sur la voie à suivre dans la construction du processus des Propositions Communes Africaines.

Et en octobre, le secrétariat a participé à la réunion du Groupe Consultative sur le Développement des Télécommunications qui a passé en revue les rapports du groupe de travail sur la réforme de l'UIT.

Encore en octobre, la participation du secrétaire général dans les processus préparatrices de la TAP pour les événements imminents de l'UIT a été sollicitée. Encore une fois, c'était une expérience riche et fructueuse, avec plusieurs bornes de nivellement à être imité par l'UAT. La réunion a aussi approuvé la proposition de la coopération entre TAP et UAT.

En novembre 2001, le secrétariat a été sollicité à participer à la réunion d'experts de la Communauté Européenne/États membres sur la Société de l'Information et du Développement, tenu à Bruxelles. Il a succinctement articulé des progrès réalisés par l'UAT dans l'exécution le plan d'African Connection.

Puis en février, l'UIT a invité le secrétariat à participer à la 10^{ème} manifestation du Groupe Consultative de la Radiocommunication qui a eu lieu à Genève, Suisse. La réunion a résolu d'organiser une réunion préparatrice régionale pour WRC-03 au début de 2003.

Et en mars 2002, le secrétariat a participé à la conférence Mondiale du Développement des Télécommunications qui a eu lieu à Istanbul, Turquie. À la conférence, une résolution demandant à l'UIT de soutenir l'UAT a été adoptée. Le secrétariat a aussi profité de l'occasion pour organiser un certain nombre de réunions consultatives pour ses membres.

Bref aperçu...

Telecom Africa 2001 Et le Forum de la Jeunesse de l'UIT, Johannesburg, Afrique du Sud, 2001

Sommet Économique de l'Afrique Australe, Durban, Afrique du Sud, Juin 2001

ERC/ECTRA (Branches de CEPT), Rome, Italie, Septembre 2001

Groupe Consultative sur le Développement des Télécommunications, Genève, Suisse, Octobre, 2001

Réunion Préparatrice de TAP, Sydney Australie, Octobre 2001

Réunion de la Communauté Européenne /États membres, Bruxelles, Belgique, Novembre 2001

Groupe Consultative sur la Radiocommunication, Genève, Suisse, Février 2002

Conférence Mondiale pour le Développement des Télécoms, Istanbul, Turquie, Mars 2002

⁶ Communauté pour le Développement de l'Afrique-Australe.



Les Finances : revenus, dettes arriérés, dépenses, relevé de...

Les revenus

\$922.563,66

Le budget adopté par le Conseil Administratif pour l'année financière 2001-2002 s'élevait à 833.635 dollars américains. De ce montant, \$295.083,34 ont été reçus.

Une somme de \$229.788,99 pour les dettes arriérées était reçue pour la contribution annuelle ; \$8.000,00 pour les fonds de restructuration ; et \$207.812,00 comme contribution volontaire.

Le Mali, le Cameroun et le Kenya ont payé, d'avance, leurs contributions équivalant à \$171.482,14 pour 2002-2003.

Les contributions reçues de 17 États membres et 4 membres associés s'élevaient à \$922.563,66 en termes de contributions arriérées, courantes, spéciales et volontaires.

Les contributions dues

\$10.325.367,03

L'UAT dépend de la contribution des membres pour mener ses opérations, beaucoup d'entre eux n'ayant pas honoré leurs engagements depuis un temps considérable. Le 31 mars, 2002, les contributions non remises s'élevaient à \$10.325.367,03, s'accumulant...

- des contributions annuelles précédentes: \$8.217.934,03;
- d'un compte spécial pour la restructuration: \$108.000 ;
- des contributions volontaires: \$1.999.433

Les dépenses

\$807.612,71

Du budget approuvé, \$467.598,47 étaient déboursés sur l'exécution du programme de travail de l'année 2001-2002, et \$340.014,24 pour régler les dettes et les obligations de l'année précédente envers le personnel.

Les dettes

\$943.925,42

En début de l'année, les dettes envers le personnel s'élevaient à \$1.266.587,00. Pendant cette période, un montant de \$322.661,58 était payé au personnel comme des dettes arriérées de salaires et de la pension alimentaire.



Le relevé des activités de l'Union

Les Revenus :	\$	
Provision budgétaire		295.083,34
Contributions arriérées pour l'année		229.788,99
Fonds de restructuration		8.000,00
Contributions volontaires		207.812,00
Contributions d'avance		171.482,14
Dettes arriérées et contributions spéciales		10.297,19
Montant des revenus		922.563,66
Dépenses :	\$	
Programme de travail		467.598,47
Dettes et obligations envers le personnel pour l'année précédente		340.014,24
Montant des dépenses		807.612,71

Le relevé de la situation financière

Apports fixes :	\$	22.825,00
Actifs de roulement :	\$	
Contributions recevables		1.380.133,00
Autres débiteurs		252,00
Soldes en banque et argent liquide		24.149,00
Montant des actifs de roulement		1.404.534,00
Dettes à court terme :	\$	
Envers le personnel		960.450,00
Contributions reçu d'avance		253.318,00
Créanciers divers		11.736,00
Montant des dettes à court terme		1.225.504,00
Montant nette des actifs de roulement / (dettes à court terme)	\$	179.030,00
Montant nette des apports fixes / (dettes à court terme)	\$	201.855,00
Financé par General fund balance/(déficit)	\$	201.855,00

Pour l'année finissant le
31 mars 2002

Comme en mai le 31,
2002 (vérifié)



Les Abréviations...

BAD	Banque Africaine du Développement
PCA	Propositions Communes Africaines
AFRALTI	African Advanced Level Telecommunication Institute
TAP	Télécommunauté Asie Pacifique
CMTA	Conseil des Ministres de la Télécommunication
UAT	Arabe Union Africaine des Télécommunications
CEN-SAD	Community of Sahel-Saharan States
CEPT	Conférence Européenne des administrations des Postes et Télécommunications
CITEL	Commission Inter-Américain des Télécommunications
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe)
CPL	Conférence des Plénipotentiaires
RPC	Réunion Préparatrice de Conférence
CEA	Commission Économique des Nations Unies Pour l'Afrique
ECOWAS	Economic Community for West African States
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
IGAD	Intergovernmental Authority in Development
UIT	Union Internationale des Télécommunications
MOU	Memorandum of Understanding
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
UPPA	Union Postale Pan-Africain
PEG	Preparatory Expert Group
CP	Conférence Plénipotentiaire
AR	Assemblée de la Radiocommunication
RASCOM	Regional African Satellite Communication Organisation (Organisation de la Communication Régionale du Satellite Africain)



RCC	Regional Commonwealth in the field of Communications
CERs	Communauté Économique Régionale
RRC	Regional Radio Conference
CDAA	Communauté pour le Développement de l'Afrique-Australe
UNIDO	United Nations Industrial Development Organisation (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
URTNA	Union of National Radio and Television Organisation of Africa
WRC	World Radiocommunication Conference
WSIS	World Summit on the Information Society
WTDC	World Telecommunication Development Conference
WTSA	World Telecommunications Standardisation Assembly